



Succession-notaire-banque

Par Senganou

Bonjour, Ma mère décédée fin 2022. Nous avons bien eu connaissance de ces biens et des assurances vies en notre faveur. Les assurances vies ont toutes été distribuées, et le notaire a bien effectué la déclaration de succession.

Le notaire a effectué un premier versement, puis un 2ème, puis un 3ème. Il nous indique à chaque fois qu'il s'agit du solde de la succession et nous sommes obligé de lui rappeler qu'il y a encore des comptes bancaires non versé. A chaque fois il invoque le manque de réponse de la banque. 1 an et demi depuis le décès de ma mère, n'est-ce pas un peu long...

Que pouvons-nous faire ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez vous contacté directement ces banques ? Certains compte-titres peuvent mettre du temps à être soldés, par exemple.

Par Senganou

Bonjour et merci pour votre réponse.

Non j'hésite à le faire pour ne pas outrepasser les attribution du notaire. Mais si cela dure je pense que je vais le faire. Il s'agit en l'occurrence d'un compte courant.